

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

udccas
Nord Union Départementale
des Centres Communaux d'Action Sociale

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT 4

1 BILAN DE L'ASSOCIATION..... 5

Les adhérents.....	5
L'équipe des salariés	5
Les instances	6
Les chiffres-clés de l'UDCCAS.....	7
Perspectives 2024.....	7

2 LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS 8

Suites de l'étude « L'accès aux droits sociaux sur le territoire de la MEL ».....	8
Appels à projets « inclusion numérique » de l'UDCCAS du Nord	8
Préfigurer des réflexions sur l'accueil social	9
Bilan de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté	9
Prévention des expulsions locatives	9
L'insertion socioprofessionnelle.....	9
La domiciliation	10
Le logement et l'hébergement	10
L'inclusion financière.....	10
Une participation renforcée aux instances liées aux gens du voyage	10
La précarité alimentaire	11
Le SDAASP	11
Perspectives 2024.....	11

3 LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE 12

La lutte contre l'isolement.....	12
FOCUS L'aide sociale légale : un nouveau guide proposé par l'UDCCAS du Nord.....	13
Le handicap.....	13
FOCUS sur la semaine bleue.....	13
L'accompagnement des établissements et services médicaux-sociaux.....	14
FOCUS accompagnement dans la mise en œuvre de la réforme des SAD.....	16
FOCUS sur un partenariat-clé avec la Carsat.....	16
Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors ..	17
Perspectives 2024.....	17

4 LES RESSOURCES POUR LES ADHÉRENTS.....18

Les rencontres en territoires.....	18
Les soutiens et conseils aux adhérents	18
Les formations	18

5 LES PARTENAIRES..... 19

Le Département du Nord.....	19
La Métropole Européenne de Lille et l'Etat.....	20
La Carsat Hauts-de-France	20
L'UNCCAS et les UDCCAS.....	21

GLOSSAIRE 22

Chers adhérents,

Les années se succèdent, sans entamer le dynamisme et la détermination de l'équipe de l'UDCCAS du Nord pour vous accompagner, vous conseiller, vous éclairer dans l'exercice de vos missions.

Vous contribuez au rayonnement de votre Union Départementale, toujours prompte à vous soutenir et à valoriser vos initiatives.

Votre implication, votre regard critique et votre capacité à partager vos questionnements, alimentent notre enthousiasme et les travaux interinstitutionnels. Soyez-en remerciés !

Les travaux menés conjointement tout au long de l'année ont permis de concrétiser la coopération territoriale, fruit d'un travail collectif, qui participe à répondre aux besoins et aux enjeux.

L'UDCCAS du Nord bénéficie d'une reconnaissance qui contribue au renouvellement des partenariats et à la formalisation de nouvelles coopérations, avec notamment, l'Association des Maires Ruraux du Nord (AMR59) et le Groupe La Poste.

2023, les fondamentaux perdurent. 2023, année de transition pour la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

2023, contributions aux réflexions et au déploiement des actions : SDAASP, Carsat Hauts-de-France, la MEL, la lutte contre l'isolement, l'alerte pour les résidences autonomie concernant le décret transparence financière, l'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme des SAD, le questionnement relatif au modèle économique des Résidences Autonomie.

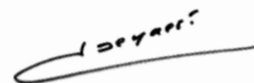
2023, c'est également le déménagement de l'UDCCAS du Nord, 19 boulevard Denis Papin à Lille, dans des locaux plus spacieux. Doter les salariés de moyens, pour travailler dans de bonnes conditions, est l'un de nos objectifs. Par ailleurs, l'avenant à la convention collective, signé en fin d'année, permet d'ajuster la rémunération des salariés de l'UDCCAS du Nord et de valoriser leur implication et leur expertise. Nous nous en réjouissons.

L'UDCCAS du Nord s'inscrit dans le cadre d'une dynamique partenariale de recherche-action participative, associant les adhérents et l'ensemble du réseau de partenaires. Cette démarche de co-construction ouvre une perspective ambitieuse en matière d'élaboration et de suivi des politiques publiques.

Au 31 décembre 2023, l'association accueille 4 nouveaux adhérents : les CCAS de Fromelles, Preux au Bois, Thiant et Wallers.

2024 sera une année durant laquelle les sujets de travail ne manqueront pas, ce qui laisse augurer que ce millésime ne sera pas synonyme d'oisiveté.

Merci de votre confiance,
Solidairement,



Martial Beyaert

Président



BILAN DE L'ASSOCIATION

Les adhérents

Au 31 décembre 2023, l'association comptabilise 207 CCAS/CIAS adhérents, dont 4 nouveaux : les CCAS de Fromelles, Preux au Bois, Thiant et Wallers.

Le réseau représente 80% de la population du Nord, soit plus de 2 millions de nordistes.

47% des adhérents représentent des villes de moins de 5 000 habitants.

98% des villes du Nord de plus de 10 000 habitants adhèrent à l'association.



L'équipe

4 salariés travaillent à temps plein à l'UDCCAS du Nord :

- **Pauline Durieu**, Responsable de l'association
- **Louisa Koussa**, Assistante de direction
- **Valérie Staes**, Chargée de mission sur les politiques liées à l'autonomie
- **Jean-Baptiste Meaux**, Chargé de mission sur les politiques liées à la lutte contre les exclusions

Suite à la signature, en 2023, de l'accord de branche relatif aux nouveaux systèmes de rémunération et de classification qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024, Pauline Durieu a participé à une formation relative au nouveau système de classification et des rémunérations de la CNN Alisfa, pour la mise en application de ces nouvelles dispositions.

BILAN DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale

Plus de 150 participants ont été accueillis au Théâtre Henri Martel à Sin le Noble par Christelle Dupriez, Vice-Présidente du CCAS de Sin le Noble, Adjointe aux affaires sociales et au logement et Martial Beyaert, Président de l'UDCCAS du Nord.

La journée fut l'occasion, pour les adhérents, de rencontrer 17 partenaires et découvrir 8 projets nordistes lors d'un speed-dating.

Quatre ateliers-débats ont également été organisés autour des thèmes suivants :

- L'articulation de l'accès aux droits ;
- Se coordonner en territoires ;
- Mieux prévenir les expulsions locatives ;
- Financements de projets et d'aides envers les séniors.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a été réuni à quatre reprises. A ces occasions, les administrateurs ont échangé sur des thématiques diverses : le renouvellement ou le déploiement des partenariats (conventions avec le Département, OR2S, CPAM, Carsat, AMR 59, ...), fonds d'urgence de l'Etat, difficultés de renouvellement des titres de séjour, passage de l'AAH taux plein au RSA taux plein, difficultés des SSIAD, situation financière des résidences autonomie, ...

LES CHIFFRES-CLÉS 2023

207 adhérents

4 salariés

1 Assemblée Générale,
avec **151** participants

15 rencontres en territoires,
avec **150** participants

14 réunions thématiques,
avec **288** participants

21 temps d'échanges et d'accompagnement,
avec **534** participants

15 réunions
dans le cadre du partenariat avec la Carsat,
avec **426** participants

9 formations, avec **124** participants

11 lettres d'informations
mensuelles envoyées aux abonnés

40 « infos du jour » envoyées
aux adhérents

Perspectives 2024

Déploiement de la plateforme en ligne

Renforcement des formations pour les adhérents

LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Suites de l'étude « L'accès aux droits sociaux sur le territoire de la MEL »

Dans le cadre du déploiement de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL), l'UDCCAS du Nord a mené, entre juin 2021 et avril 2022, une étude sur les points d'accès aux droits sociaux (CCAS, mairies, accueils de jour associatifs, espaces France services, Points conseil budget, MNS) sur le territoire métropolitain. Son objectif est d'**offrir une première représentation des modalités d'accès aux droits sociaux** sur le territoire de la MEL.

Cette étude a donné lieu à diverses préconisations, dont certaines se sont concrétisées par des actions en 2023 :

- Production d'un flyer sur la domiciliation en FALC (diffusion 2024)
- Accompagnement à l'essaiage du Soliguide
- Co-construction d'un module de formation « Accès aux droits » avec l'ESSLIL Lille (Ecole des Sciences de la Société – Ex Institut Social de Lille)

Appels à projets « Inclusion numérique » de l'UDCCAS du Nord

Avec le soutien financier de la Carsat et de la MEL, l'UDCCAS du Nord a lancé cette année **2 appels à projets sur la thématique de l'inclusion numérique**. Ceux-ci couvraient 3 grands axes :

- **Axe 1** : optimiser l'accueil et les visites à domicile
- **Axe 2** : former les professionnels de terrain à l'accueil du public en situation de fragilité numérique et former les cadres et élus à la définition d'une stratégie numérique
- **Axe 3** : (uniquement pour le 1^{er} AAP) : accompagner à l'essaiage de solutions de coffre-fort numérique.

36 lauréats (21 sur la première vague, 15 sur la seconde) ont été retenus.

Pour les lauréats du **premier appel à projets, plus de 24 000 euros ont été distribués** pour de l'acquisition de matériel dans le cadre de l'axe 1 (scanners portables, clef 4G, PC portable, double écran, borne numérique, etc.). **34 agents** de CCAS/CIAS ont été **formés** par Emmaüs Connect à l'accueil du public en situation de fracture numérique et **10 élus et/ou responsables** sur la constitution d'une stratégie numérique par l'UNCCAS. **3 CCAS expérimentent les solutions de coffre-fort numérique**, 2 temps de suivi de cette expérimentation ont eu lieu en 2023.

Concernant le **second appel à projet, plus de 16 000 euros seront répartis** entre les lauréats de l'axe 1. Une **vingtaine d'agents et une dizaine d'élus** et de responsables seront formés en 2024.

Préfigurer des réflexions sur l'accueil social

L'accueil social est un espace-temps essentiel dans l'accès aux droits et l'adhésion des personnes à l'accompagnement proposé. Néanmoins, il est apparu que cette fonction était considérée de manière inégale selon les acteurs du territoire.

Un groupe de 5 étudiants de l'IRTS, dans le cadre du diagnostic social de territoire qu'ils doivent réaliser au sein de leur formation, a produit ce *vademecum sur les pratiques de l'accueil sur le territoire de la MEL*. Son but ? Donner à voir des pratiques, dispositifs, pouvant optimiser l'accueil et les partager aux structures souhaitant mener des réflexions sur cette dimension de l'action sociale.

Ce travail, réalisé dans des délais très courts, est une première pierre à de plus amples réflexions que l'UDCCAS du Nord souhaite mener sur la thématique de l'accueil social dans les prochains mois et prochaines années.

Bilan de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

2023 fut une année de transition pour la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, préfigurant le futur Pacte des Solidarités. L'engagement de l'UDCCAS du Nord a été maintenu dans cette dynamique, à travers l'organisation d'un temps de *sensibilisation à l'illettrisme avec l'ANLCI* et d'une présentation, lors de l'Assemblée générale, des appels à projets lancés par la commissaire régionale à la lutte contre la pauvreté. L'UDCCAS du Nord a également participé aux travaux de présentation du futur « Pacte des solidarités ».

Prévention des expulsions locatives

Des évolutions administratives (déploiement du nouveau Cerfa DSF - « enquête assignation ») et législatives (loi Kasbarian-Bergé, dite « anti-squat ») ont amené l'UDCCAS du Nord à travailler plus en profondeur la question de la prévention des expulsions locatives.

L'UDCCAS du Nord a ainsi *accompagné*, dès ses prémices, *l'expérimentation du nouveau Cerfa DSF sur le territoire du Valenciennois*. Un *temps dédié à la prévention des expulsions*, en présence de la DDETS, du Département et de l'ADIL a été organisé lors de la *dernière Assemblée Générale*. L'UDCCAS du Nord a également produit une *contribution dans le cadre de la rédaction de la charte départementale de prévention des expulsions* par les services étatiques et départementaux, mettant notamment en lumière les besoins en termes de coordination des acteurs et de formation des agents, particulièrement ceux du premier accueil.

L'insertion socioprofessionnelle

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'*appel à projets pluriannuel « Insertion » (PDI)*, l'UDCCAS du Nord a maintenu son rôle d'intermédiaire entre les CCAS/CIAS et les services du Département, notamment via l'organisation d'un temps de travail visant à dresser le bilan à mi-parcours du PDI. Ce rôle « d'intermédiaire » a également été renforcé par l'organisation de *temps d'échanges bimensuels entre le Département et un groupe représentant différentes « têtes de réseau »* (Fédération des centres sociaux, FAS, URIOPSS, IRIAE, UDCCAS du Nord), 5 temps d'échanges ont eu lieu en 2023.

LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

La domiciliation

Un partenariat avec la DDETS du Nord a permis à l'UDCCAS du Nord de développer plusieurs actions sur la domiciliation. Tout d'abord, la construction de supports pour faciliter l'accès à la domiciliation du grand public, ainsi que l'exercice de cette mission par nos adhérents (règlement intérieur partagé). Le soutien financier de la DDETS a permis de financer deux sessions de formation sur la domiciliation (29 agents formés) et une sur le droit des étrangers (15 agents). Un temps de présentation de l'outil Domifa, organisé en partenariat avec la FAS, a réuni près de 80 personnes.

L'UDCCAS du Nord a également maintenu son activité d'éclairage juridique et pratique sur les questions que posent la gestion de la domiciliation à ses adhérents.

L'inclusion financière

L'UDCCAS du Nord a maintenu sa participation au Conseil Départemental de l'Inclusion Financière (CDIF), organisé par la Banque de France. Ce partenariat a conduit l'UDCCAS du Nord à intervenir, aux côtés de chefs d'entreprises et de directeurs de banque, aux rencontres de la politique monétaire afin de témoigner de l'impact de l'inflation sur les ménages en difficulté. Dans le cadre de son partenariat avec la DGFIP, l'UDCCAS du Nord a également participé à l'essaimage de formations de base gratuites proposées par ces derniers.

Le logement et l'hébergement

En 2023, l'UDCCAS du Nord a maintenu sa participation aux différentes instances du PDALHPD ainsi que du FSL (COFIL, COTECH). En parallèle, l'UDCCAS du Nord a appuyé la MEL en participant activement aux réflexions sur les permanences socio juridiques, notamment via le prisme de l'accès aux droits. L'UDCCAS du Nord a également eu l'opportunité de témoigner, aux côtés de l'UNCCAS et d'un adhérent, des actions menées par les CCAS contre la précarité énergétique dans le cadre d'un temps organisé par l'ONPE, réunissant les principaux acteurs nationaux de la lutte contre la précarité énergétique. Un temps d'échange visant à informer les adhérents des évolutions récentes des dispositifs « Action Logement » s'est également tenu à l'automne.

Une participation renforcée aux instances liées aux gens du voyage

Deux temps forts ont structuré l'année de l'UDCCAS du Nord sur la thématique des gens du voyage. D'abord, 2023 fut l'année de bilan pour le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage : l'UDCCAS du Nord y a mis en avant les actions engagées sur la domiciliation et le relai des outils du Défenseur des droits, notamment via l'AG précédente. L'UDCCAS du Nord a d'ailleurs participé à un groupe de travail restreint en présence de Claire Hédon, Défenseur des droits, visant à mieux cerner les besoins relatifs à l'accès aux droits des personnes issues de la communauté des gens du voyage.

La précarité alimentaire

L'UDCCAS du Nord a participé aux différentes instances de **coordination régionale, départementale et métropolitaine** de l'aide alimentaire. Cet engagement se concrétisera en 2024 par un travail d'étude sur l'engagement financier et les besoins en termes de coordination des CCAS sur la question de l'aide alimentaire.

SDAASP

2023 marque le bilan du Schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public. L'occasion pour l'UDCCAS du Nord de valoriser les actions menées pour favoriser l'intercommunalité sociale, via des échanges de pratiques et des mises en relation. L'UDCCAS du Nord a également été impliquée dans les premières réflexions préalables à la rédaction du futur SDAASP, notamment lors du temps fort co-organisé par le Département et l'Etat en juin.

Perspectives 2024

Réalisation d'un diagnostic départemental de l'aide alimentaire

Développement de temps ressource sur l'accueil, notamment sur le territoire de la MEL

Déploiement de la plateforme en ligne de l'UDCCAS du Nord

Co-rédaction du SDAASP

Déploiement des formations " Gens du voyage " par le CNFPT

Accompagnement de la charte départementale de prévention des expulsions locatives

Formations gratuites pour les adhérents sur la domiciliation et le droit des étrangers

Valorisation des outils relatifs à la domiciliation (plateforme, supports FALC, modèle de règlement intérieur) et construction d'une nouvelle trame de règlement intérieur

Organisation de temps ressource à destination des élus sur l'accès aux droits

LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE

La lutte contre l'isolement

La rencontre « Lutte contre l'isolement des séniors » a permis au Département de rappeler aux adhérents les différents soutiens départementaux pour prévenir l'isolement des séniors. L'UDCCAS du Nord a, quant à elle, évoqué l'actualité de la coopération départementale Monalisa et diffusé des ressources sur le plan canicule. Les adhérents ont partagé leurs expériences inspirantes développées lors des alertes canicule et grand froid, mais aussi lors de la distribution des colis de fin d'année (période propice pour toucher les personnes isolées) et dans le cadre de l'AAP Phosphor'âge. Ils ont ainsi pu poser toutes leurs questions en direct au Département et aux CCAS porteurs d'actions.

L'UDCCAS du Nord, co-pilotes de la coopération départementale Monalisa du Nord a poursuivi l'appui aux territoires, pour maintenir la dynamique qui s'est instaurée entre les acteurs mobilisés dans la lutte contre l'isolement, en proposant :

- Un parcours de formations gratuites à destination des citoyens engagés ou souhaitant s'engager dans des actions de lutte contre l'isolement : en 2023, 10 formations ont été proposées. 80 représentants de CCAS y ont participé (élus, salariés, bénévoles). Ces espaces d'échanges entre acteurs impliqués dans la lutte contre l'isolement proposent des ressources, mais aussi une analyse de situations et une mise en réseau des acteurs.

- Un appui à l'organisation de rencontres territoriales visant à renforcer les coopérations à partir des besoins identifiés lors du séminaire départemental : en 2023 deux temps forts ont été organisés dans les Flandres et un dans l'Avesnois, à Roubaix et dans le Douaisis. Une première rencontre avec le pôle autonomie du Valenciennois permettra d'y impulser une dynamique en 2024.

- Une « rencontre virtuelle MONALISA 59 » : 37 participants, dont 11 CCAS mobilisés dans la lutte contre l'isolement, ont pu prendre connaissance de différents supports (présentation du jeu O'liens, du pack ambassadeur et du film « Un jour tu vieilliras ») pour sensibiliser à la lutte contre l'isolement.

- Des sensibilisations à la lutte contre l'isolement auprès des services d'aide à domicile : 28 auxiliaires de vie de 3 SAAD intervenant dans l'Avesnois ont participé à la session « Agir, ensemble contre l'isolement des aînés », animée par l'UDCCAS du Nord. 32 représentants de direction de SAD (dont 5 CCAS) retenus dans le cadre de l'AAP dotation qualité ont bénéficié d'une animation « en situation réelle » et de la transmission des outils d'animation utilisés lors de cette intervention, sur une clef USB. Ces derniers doivent en effet s'engager, pour bénéficier de la bonification tarifaire en lien avec l'objectif « lutter contre l'isolement des personnes accompagnées », à organiser la sensibilisation des auxiliaires de vie au repérage des personnes isolées. La coopération départementale les a donc « outillés » en ce sens.

Le handicap

La visio conférence sur la thématique du handicap a donné l'opportunité à l'association « Les Papillons Blancs » de présenter aux adhérents leur **plateforme de répit des aidants** et de répondre à leurs questions. Cette visio a également donné la parole aux adhérents pour partager les actions inspirantes mises en place autour de cette thématique. L'UDCCAS du Nord a pu également faire un point sur l'actualité juridique concernant les droits des personnes en situation de handicap.



L'aide sociale légale : un nouveau guide proposé par l'UDCCAS du Nord !

Considérant les enjeux d'accès aux droits et de maintien au domicile des nordistes, l'UDCCAS du Nord a souhaité proposer à ses adhérents un **guide sur l'aide sociale légale départementale**. Il a pour objectif de **faciliter l'évaluation du droit à l'aide sociale pour les publics vulnérables** accompagnés, notamment les seniors et les personnes en situation de handicap, en proposant un focus sur **les conditions d'attribution de l'aide sociale à domicile, les frais relatifs au portage de repas au domicile et l'aide sociale à l'hébergement (ASH)**. Il a été présenté lors d'une visio réunissant plus de 100 participants et complété par une FAQ. Il a vocation à apporter un véritable soutien aux adhérents dans leur travail quotidien **d'information et d'accompagnement auprès des publics vulnérables**.



Focus sur la Semaine bleue

L'UDCCAS du Nord fait partie du Comité départemental de la semaine bleue. A ce titre, elle participe à l'organisation du prix de la Semaine Bleue et au jury de sélection. **L'édition 2023 avait pour thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ! »**. Trente collectivités et organismes ont répondu à ce 36^{ème} appel à projets lancé à cette occasion avec de nombreuses actions originales et intergénérationnelles : deux CCAS ont eu la chance d'être primés cette année.

LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE

L'accompagnement des établissements et services médico-sociaux

De nombreux adhérents gèrent des **Etablissements et des Services Médico-Sociaux** (ESMS). Durant l'année 2023, les ESMS du secteur public ont dû pallier les difficultés de recrutement, assumer les augmentations des charges dues à l'inflation, à la hausse du coût des fluides et aux revalorisations salariales non compensées intégralement, rejoindre les grappes pour bénéficier de l'accompagnement prévu par le collectif SI-numérique et se mettre en ordre de marche pour se conformer à la réforme des services à domicile et à celle de la tarification des SSIAD. L'UDCCAS du Nord a eu à cœur d'accompagner les adhérents sur ces thématiques en organisant des réunions de travail, en mobilisant des interlocuteurs ressources et en relayant les problématiques de terrains aux instances nationales et départementales concernées.

L'UDCCAS du Nord a ainsi alerté l'UNCCAS sur la nécessité d'obtenir un texte législatif clair concernant l'application du décret transparence financière pour les résidences autonomie, celui-ci étant conçu, à priori, pour les EHPAD. L'UDCCAS du Nord s'est aussi mobilisée pour signifier à l'UNCCAS et aux autorités de tutelle l'importance d'une inéquité de traitement des ESMS gérés par la fonction publique territoriale, dans l'attribution des Fonds d'urgence pour les ESMS en difficulté financière.

Elle a également relayé les inquiétudes des SSIAD sur les indus Liste de Produits et Prestations qui leur a été signifiés en fin d'année et fait des propositions pour prévenir ces indus et permettre aux services d'assurer leur transformation en SAD sereinement. Enfin, l'UDCCAS du Nord a également alerté l'UNCCAS, le Département et l'ARS de la situation financière des résidences autonomie et relayé leurs difficultés, en proposant de revoir leur modèle économique et de produire un livrable pour rendre visible et lisible cette offre, ses enjeux.

Les **gestionnaires de SAD** ont été accompagnés, en début d'année, dans la réponse à l'AAP dotation qualité, leur permettant de bénéficier de bonifications horaires en valorisant et/ou en mettant en place des actions promouvant la qualité. Les échanges avec les 4 CCAS retenus en 2022, ont rassuré les adhérents et les ont encouragés à candidater en 2023 : 9 SAAD supplémentaires ont ainsi répondu à l'AAP dotation qualité (la moitié des adhérents ont ainsi répondu). L'UDCCAS du Nord a également proposé des actions spécifiques pour soutenir les services **dans le cadre de la réforme des services à domicile**.

Les gestionnaires d'EHPAD ont pu se réunir afin de partager leurs enjeux communs. Les thèmes suivants ont été abordés : actualités des établissements, retour sur les réunions têtes de réseau avec l'ARS (campagne budgétaire et CPOM) et celle avec le Département (« décret transparence financière », démarche départementale en faveur de l'approvisionnement local, contractualisation avec les EHPAD, prévention des difficultés financières des ESMS, rythme des girages et coupes PATHOS dans les EHPAD, mise en œuvre des conventions d'aide sociale), RH et recrutement (contrat apprentissage, intérim, étudiants), retour d'expériences PAI-PASA et AAP qualité de vie au travail, AAP Si-numérique, projet de création de formation assistant de soins en gérontologie par un des EHPAD adhérents.

Les gestionnaires de résidences autonomie ont eu l'occasion de se réunir à deux reprises en 2023. La première réunion a permis aux adhérents d'échanger sur le suivi des réformes, la clarification du décret transparence financière, les projets déposés par les adhérents dans le cadre de l'AAP PAI lancé par la Carsat, le forfait autonomie et d'autres sujets tels que les modes de conciergeries, les relations avec les bailleurs, le Si-numérique. La seconde rencontre en présence du Département, de la Carsat et de la MEL fut l'occasion de communiquer sur l'AAP Plan d'Aide à l'Investissement 2023 et

le décret transparence financière, de faire un retour d'expériences d'accueils diversifiés de publics en résidence autonomie et de leur relation avec les bailleurs. Un focus a été fait sur leur situation économique ; l'UDCCAS du Nord a relayé les difficultés évoquées à l'UNCCAS et au Département.

Les gestionnaires SSIAD ont pu bénéficier d'une visio avec l'UNCCAS pour faire le point sur la mise en œuvre de la réforme de la tarification des services et trouver des réponses à leur question (création d'une FAQ). Une visioconférence a également été organisée par l'UDCCAS du Nord pour permettre aux SSIAD de partager leurs inquiétudes sur la signification par la CPAM d'indus concernant la Listes des Produits et Prestations (LPP), celles-ci ont été relayées à l'UNCCAS, l'ARS et l'assurance maladie. L'UDCCAS du Nord a également proposé des actions spécifiques pour soutenir les services dans le cadre de la réforme des SAD.

L'UDCCAS du Nord a également organisé une rencontre avec l'équipe innovation d'Eurasanté pour une présentation de l'AAP Silver Surfer et encourager les innovations et l'expérimentation dans les ESMS. Deux CCAS se sont montrés intéressés pour expérimenter des solutions.



LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE



Focus accompagnement dans la mise en œuvre de la réforme des SAD

Pour accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de la réforme des services à domicile, l'UDCCAS du Nord a organisé deux journées animées par un cabinet d'avocats, pour leur apporter une vision des scénarii possibles dans le cadre de la transformation des services et de leurs impacts juridiques sur les organisations. Lors d'une visio organisée au dernier trimestre par l'UDCCAS du Nord, l'UNCCAS a pu transmettre des repères actualisés sur la réforme ainsi que des réponses aux questions (création d'une FAQ) des SAAD et des SSIAD. Un sondage auprès des adhérents concernés par cette réforme a été réalisé pour identifier les intentions de transformations des services et selon quelles modalités, afin de faciliter les prises de contact entre adhérents, en fonction de leur stratégie de transformation.



Focus sur un partenariat-clé avec la Carsat

L'UDCCAS du Nord et la Carsat ont signé une **convention cadre de partenariat le 17 novembre 2021**. Après avoir été déployée dans un premier temps sur le territoire des Flandres, celle-ci **s'est déclinée de façon opérationnelle en 2023 sur l'ensemble des territoires**. Les équipes des CCAS ont ainsi été conviées **à différents webinaires sur l'offre de services de la Carsat**. **Deux réunions ont également permis aux CCAS de s'approprier la mise en place d'un canal de communication** pour faciliter les relations Carsat-CCAS et des sessions collectives d'informations auprès d'allocataires des minimas sociaux ont pu être organisées par les CCAS adhérents. **63 CCAS/CIAS ont été mobilisés (30,50 % des adhérents) dans ce partenariat avec 216 participations** aux webinaires et réunions. Globalement les adhérents saluent le travail collaboratif qui a permis de formaliser et consolider le partenariat avec la CARSAT, via l'UDCCAS du Nord. Les webinaires de présentation de l'offre de services ont été très appréciés, tout comme la mise en place du formulaire de contact, pour les situations urgentes et complexes.

Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

Les CCAS sont souvent à la recherche de sources de financement pour soutenir l'ingénierie et le développement d'une politique de l'âge sur leur territoire. L'UDCCAS du Nord a organisé une présentation du fonds d'appui pour les territoires innovants seniors (financement d'états des lieux des besoins, de plans d'actions, de requalification de bâtiments, etc.) et une valorisation d'exemples d'actions menées par des CCAS grâce à ce fonds pour inspirer d'autres adhérents. Douze CCAS ont ainsi pu bénéficier de ce soutien en 2023 pour développer des projets à destination des seniors.

Perspectives 2024

Poursuite de l'accompagnement des adhérents dans la mise en œuvre de la réforme des services à domicile, en favorisant le partage d'expériences et le partage de ressources

Réalisation d'un plaidoyer pour maintenir l'offre de logement en résidence autonomie et identifier les nécessaires évolutions pour l'adapter

Poursuite des rencontres thématiques entre adhérents et développement de nouveaux partenariats

Poursuite du partenariat avec la Carsat sur tous les territoires (lutter contre le non recours aux droits, promouvoir le bien vieillir, organiser un temps fort)

Recueil des pratiques et besoins des adhérents dans le champ du handicap

Organisation d'un séminaire « lutte contre l'isolement des aînés » dans le cadre de la coopération départementale Monalisa

Contribution à la préfiguration du cahier des charges du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)

LES RESSOURCES POUR LES ADHÉRENTS

Les rencontres en territoires

En 2023, les adhérents ont pu **échanger et partager leurs expériences** entre homologues de proximité. Quatorze rencontres ont ainsi été organisées sur l'ensemble du département (dans l'Avesnois, le Cambrésis, le Douaisis, les Flandres, la MEL, le Valenciennois).

Ce fut l'occasion pour chacun, lors de ces rencontres, de partager ses difficultés, de discuter de projets locaux, de faire état des réalités de terrain et d'échanger sur des pratiques innovantes. Ces rencontres enrichissantes seront renouvelées en 2024.

Les soutiens et conseils aux adhérents

En 2023, les adhérents ont sollicité l'association pour bénéficier de son **éclairage juridique** sur de nombreux points (réforme des CVS, domiciliation exceptionnelle, organisation du CCAS/Ville, etc.). Suite aux alertes des adhérents, après concertation pluridisciplinaire et inter-institutionnelle, l'UDCCAS du Nord a interpellé par courrier les instances concernées (Département, UNCCAS, ARS, etc.). Afin de mieux répondre aux besoins des adhérents, l'association a déployé son partenariat et signé de nouvelles conventions (Association des Maires ruraux du Nord, La Poste, ...).

Les formations

En 2023, **7 formations UNCCAS** ont été proposées aux adhérents et ouvertes aux salariés des UDCCAS. 191 personnes y ont participé. Les thématiques 2023 concernaient : les résidences autonomie, la M57, la domiciliation, le droit des étrangers, l'inclusion numérique.

2 formations « Prescripteurs numériques » ont été organisées en collaboration avec Les Assembleurs et ont réuni 33 personnes.

Dans le cadre de l'Appel à projets « Inclusion numérique » proposé par l'UDCCAS du Nord, **4 formations, en collaboration avec Emmaüs connect ont eu lieu.** 46 travailleurs sociaux y ont participé.

LES PARTENAIRES

Le Département du Nord

Depuis la création de l'UDCCAS du Nord en 2002, la relation avec le Conseil Départemental n'a cessé de se développer. Alors que le premier « protocole » voyait le jour en 2003, la dernière **convention-cadre pluriannuelle 2023-2028 a été signée le 8 juin 2023.**

Elle aborde les **enjeux et les objectifs communs**, les actions à mettre en place conjointement, pour une action sociale locale forte, un service public de qualité, favorisant l'accès aux droits de tous les nordistes. Localement, l'accord-cadre tend à **faciliter les collaborations entre MNS, MNE et CCAS/CIAS**, dans une logique de connaissance réciproque, de décloisonnement de l'action sociale et d'optimisation des parcours des personnes concernées. Elle illustre de manière concrète les engagements communs pris sur différentes thématiques : l'accès aux droits, le logement, l'insertion, la prévention de la perte d'autonomie, la lutte contre l'isolement des plus démunis, entre autres.

En 2023, l'UDCCAS du Nord a produit une **contribution** dans le cadre de la **rédaction de la charte départementale de prévention des expulsions** par les services étatiques et départementaux, mettant notamment en lumière les besoins en termes de coordination des acteurs et de formation des agents, particulièrement ceux du premier accueil. 2023 marque le bilan du SDAASP, l'occasion de valoriser les actions menées pour favoriser l'intercommunalité sociale. Un temps fort, co-organisé par le Département et l'Etat, a favorisé l'implication

de l'UDCCAS du Nord dans les premières réflexions préalables à la **rédaction du futur SDAASP** (Schéma Départemental de l'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public).

L'UDCCAS du Nord a souhaité proposer à ses adhérents, un **guide sur l'aide sociale départementale**. L'objectif est de **faciliter l'évaluation du droit à l'aide sociale pour les publics vulnérables** accompagnés, notamment les seniors et les personnes en situation de handicap, en proposant un focus sur les **conditions d'attribution de l'aide sociale à domicile, les frais relatifs au portage de repas au domicile et l'aide sociale à l'hébergement (ASH)**.

L'association a organisé plusieurs **groupes de travail**, en présence parfois des services départementaux, dont les ordres du jour étaient **en corrélation avec les politiques mises en place par le Département** (l'insertion professionnelle, le contexte économique des SAAD, la lutte contre l'isolement, le modèle économique des résidences autonomie, l'accès aux droits, etc.). Le Conseil Départemental recevait, selon les cas, un retour, des propositions, des alertes, des questionnements.

LES PARTENAIRES

La Métropole Européenne de Lille et l'Etat

L'UDCCAS du Nord et la MEL ont renforcé leurs liens dans le cadre du déploiement de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, notamment à travers l'étude sur l'accès aux droits réalisée en 2022.

Cette étude a mis en exergue plusieurs constats et préconisations qui ont débuté leur essaimage sur le territoire métropolitain en 2023, grâce au soutien renouvelé de la MEL.

Outre une participation active de l'UDCCAS du Nord aux instances métropolitaines (FSL, CIL, Logement d'Abord, CIA, permanences socio-juridiques logement, etc.) et à l'évaluation des politiques publiques de la MEL, 2023 a principalement été un moment de travail sur les thématiques de l'accueil et de l'accessibilité, notamment à travers le développement d'outils en FALC portés par la MEL. L'UDCCAS du Nord a également accompagné la transition entre Stratégie Pauvreté et Pactes locaux des solidarités.

Par ailleurs, le soutien de la MEL s'est aussi incarné à travers l'appel à projets numérique de l'UDCCAS du Nord, pour lequel la MEL a abondé, avec la Carsat.

La Carsat Hauts-de-France

L'UDCCAS du Nord et la Carsat Hauts-de-France ont souhaité créer des synergies de leurs savoir-faire, pour optimiser l'efficacité et la qualité de leurs actions, dans le but, in fine, de contribuer au renforcement de la qualité des services et l'accès aux droits de usagers qu'ils accompagnent.

Cet engagement commun a été formalisé lors de la **signature de la convention cadre entre la Carsat et les 5 UDCCAS de la Région Hauts-de-France, le 17 novembre 2021**, et s'est traduit par des coopérations concrètes, déclinées au travers d'actions opérationnelles **menées entre 2021 et 2023**, portant notamment **sur l'accès aux droits et l'inclusion numérique**.

Compte tenu des résultats positifs du bilan, des axes à approfondir et des besoins exprimés par les adhérents, nous souhaitons poursuivre la collaboration avec la Carsat en 2024, en proposant un nouveau programme d'actions s'articulant autour des 4 axes : la lutte contre le non recours aux droits, la promotion du bien vieillir sur les territoires, la co-construction du partenariat avec les CCAS lors d'un séminaire, le soutien des résidences autonomie pour maintenir l'offre et préparer l'avenir.

L'UNCCAS et les UDCCAS

L'UDCCAS du Nord alerte régulièrement l'UNCCAS des réalités auxquelles sont confrontés les CCAS/CIAS adhérents, de sorte que les sujets, tels que, la délégation de pouvoir, la domiciliation, le Vice-Président délégué, la mise en place du CTI pour tous les personnels des SAD et des résidences autonomie, les indus soins de ville et LPP des SSIAD, la problématique de l'application du décret transparence financière pour les résidences autonomie et ses impacts financiers, le regroupement familial, etc., soient portées au plan national (DGCS, CNSA, etc.).

L'association sollicite également l'UNCCAS pour la mise en place de formations de qualité, destinées aux élus et professionnels des CCAS/CIAS du Nord, ou des conseils juridiques pour répondre aux questions touchant la vie des CCAS/CIAS.

La coopération entre UDCCAS, implantées sur l'hexagone, favorise les échanges et le partage d'expériences. Ainsi, nous pouvons inspirer et être inspirés par les bonnes pratiques mises en œuvre sur d'autres territoires et en faire bénéficier les adhérents.



GLOSSAIRE

A	AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
	AAP	Appel A Projet
	ADIL	Agence Départementale d'Information Logement
	ADULM	Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
	AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
	AMR59	Association des Maires Ruraux du Nord
	ANLCI	Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
	APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie
ARS	Agence Régionale de Santé	
ASH	Aide Social à l'Hébergement	

C	CDAD	Conseil Départemental d'Accès aux Droits
	CDAP	Consultation des Données Allocataires par les Partenaires
	CDIF	Conseil Départemental de l'Inclusion Financière
	CIA	Conférence Intercommunale de l'Accessibilité
	CICAS	Centre d'Information Conseil et Accueil de Salariés
	CIL	Conférence Intercommunale du Logement
	CLTSDS	Comité Local du Travail Social et du Développement Social
	CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
	COFIL	Comité de Pilotage
	COTECH	Comité Technique
	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
	CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
	CREAI	Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
	CTI	Complément de Traitement Indiciaire
	CVS	Conseil de Vie Sociale

D	DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
	DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale
	DGFiP	Direction Générale des Finances Publiques Diagnostic Social et Financier
	DUERP	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

E	EFS	Espace France Services
	EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
	EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
	EPI	Equipements de Protection Individuelle
	EPRD	Etats des Prévisions de Recettes et de Dépenses
	ENSAM	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux	
ESSLIL	Ecole des Sciences de la Société (Ex Institut Social de Lille)	

F	FAJM	Fonds d'Aide aux Jeunes en Métropole
	FALC	Facile A Lire et à Comprendre
	FAQ	Foire Aux Questions
	FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité
	FSL	Fonds Solidarité Logement

I	IRIAE	Inter Réseau de l'Insertion par l'Activité Economique	Q	QVT	Qualité de Vie au Travail
	IRTS	Institut Régional du Travail Social		R	RSA
L	LPP	Liste des Produits et Prestations	S		SAAD
M	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées		SDAASP	Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
	MEL	Métropole Européenne de Lille	SIILAB	Laboratoire pour l'Innovation et l'Investissement Social	
	MNE	Maison Nord Emploi	Si-numérique	Système d'information numérique	
	MNS	Maison Nord Solidarités (Ex UTPAS)	SPDA	Service Public Départemental de l'Autonomie	
O	MONALISA	Mobilisation Nationale de Lutte Contre Isolement des Agés	SPIE	Service Public de l'Insertion et de l'Emploi	
	ONPE	Observatoire National de la Précarité Energétique	SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile	
OR2S	OR2S	Observatoire Régional de la Santé et du Social	U	URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non Lucratifs Sanitaires et Sociaux
	P	PAP		Projet d'Accueil Personnalisé	P
PASA		Pôle d'Activités et de Soins Adaptés	PASIP	Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité	
PAT		Projet Alimentaire Territorial	PAT	Projet Alimentaire Territorial	
PCB		Point Conseil Budget	PCB	Point Conseil Budget	
PDALHP		Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées	PDALHP	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées	
PDI		Programme Départemental d'Insertion	PDI	Programme Départemental d'Insertion	
PEC		Parcs Emploi Compétences	PEC	Parcs Emploi Compétences	



19 boulevard Papin
59800 LILLE
09.81.75.80.30
www.udccas59.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :

